



Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2017, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027048

HAL Id: hceres-02027048

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027048>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, politique et sociétés

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de licence *Administration économique et sociale* (AES) est proposé par l'université de Haute-Alsace (UHA) au sein de la faculté des Sciences économiques, sociales et juridique (FSESJ) sur le campus Fonderie localisé à Mulhouse. L'objectif principal du diplôme est de permettre l'insertion professionnelle des étudiants dans des emplois proposés par les entreprises et les administrations. La licence AES permet également d'accéder au niveau master dans les disciplines privilégiées du cursus. La formation est de nature pluridisciplinaire, centrée sur les domaines du droit, des sciences sociales, de la gestion et des langues. Les enseignements suivent un schéma de progressivité commençant par une initiation aux disciplines essentielles en première année de licence (L1) qui sont approfondies en deuxième année de licence (L2) ; en troisième année de licence (L3) les étudiants choisissent un parcours spécialisé : soit le parcours *Science politique*, soit celui intitulé *Economie et entreprises*. La licence accueille plus de deux cent étudiants, les enseignements sont dispensés en cours magistraux (CM) et lors de séances de travaux dirigés (TD), le contrôle continu est privilégié pour les évaluations des matières. Ces dernières sont regroupées en unités d'enseignements (UE) associées à des crédits européens (ECTS- 30 ECTS par semestre). Les enseignements sont assurés principalement par des enseignants chercheurs et des enseignants de l'UHA.

Analyse

Objectifs
L'objectif de la licence AES est de former des professionnels polyvalents destinés à occuper des emplois dans les entreprises ou l'administration. Bien que la licence soit présentée comme généraliste en privilégiant les domaines du droit, des sciences sociales, de la gestion et des langues, la poursuite d'études en master à l'issue de la formation n'est pas indiquée explicitement comme objectif du cursus. Les compétences que doivent acquérir les étudiants ainsi que les métiers visés ne sont pas vraiment précisés en particulier en fonction des parcours suivis par les étudiants de L3.
Organisation
L'organisation de la formation cherche à répondre au schéma de progression attendu pour une licence générale : la L1 est un tronc commun pour tous les étudiants en proposant des enseignements d'introduction aux disciplines du droit, des sciences politiques, de la sociologie et de la gestion (avec le cours de comptabilité) mais sans cours spécifique à l'économie qui est appréhendée par l'histoire de la pensée économique et l'histoire économique et sociale. La L2 permet l'approfondissement des disciplines, cependant on doit constater que les deux cours d'économie (monnaie et financement de l'économie d'une part et économie internationale d'autre part) ne renvoient pas à un enseignement de base en L1. En L2, deux UE optionnelles sont proposées à chaque semestre, l'une en gestion et l'autre en science politique.

Ces options sont reprises en L3 pour définir les deux parcours proposés : *Economie et entreprises* et *Science politique*. En L3 les mutualisations dans les disciplines de la licence sont très limitées (à peine 15% du volume horaire total avec les cours de droit du travail et d'économie sociale et monde associatif soit 81 heures), pour les enseignements transversaux (langues et développement professionnel soit 150 heures) le degré de mutualisation est de 25%. Les deux parcours correspondent plutôt à deux mentions de licence.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'établissement est correctement présenté notamment pour l'appartenance des enseignants chercheurs aux laboratoires de l'UHA et de l'université de Stasbourg (UNISTRA) : laboratoires de science politique et sociologie (sociétés, acteurs, gouvernement en Europe, -SAGE- unité mixte de recherche -UMR- 7363), de sciences économiques (bureau d'économie théorique et appliquée, -BETA- UMR 7522) et de droit (droit, religion, entreprise et société, -DRES- UMR 7354 ; centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes, -CERDACC- équipe d'accueil -EA- 3992) répartis sur les sites de Mulhouse, Colmar et Strasbourg.

Le dossier indique de nombreuses relations avec les formations avoisinantes de diplôme universitaire de technologie (DUT) et de brevet de technicien supérieur (BTS) mais sans apporter de précisions.

Les relations avec les milieux socioprofessionnels se limitent aux interventions d'une part des relais Malakoff-Médéric dans l'UE « développement professionnel » du semestre 3 de L2 et d'autre part des intervenants professionnels. Ces relations apparaissent très limitées alors que l'objectif de la licence est de former des professionnels pour les entreprises et les administrations.

Equipe pédagogique

Bien que le dossier ne recense que 16 membres, le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique indique 31 membres dont 20 enseignants de l'établissement (2 professeurs, 11 maîtres de conférences (MCF), 4 professeurs agrégés (PRAG) et 3 professeurs certifiés (PRCE), 1 MCF associé (professeur associé à temps partiel PAST) qui est avocat fiscaliste, 2 professionnels provenant du Conseil départemental du Haut-Rhin et du tribunal administratif de Colmar mais dont la nature exacte de leur fonction n'est pas spécifiée, et 9 autres enseignants dont 6 enseignants en lycée et 3 professionnels issus du monde de l'entreprise. L'équipe pédagogique montre une réelle diversité en correspondance avec le caractère pluridisciplinaire de la licence. Les six professionnels assurent 274 heures soit 11% du total des heures dispensées. L'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an en début et en fin de semestre et à l'occasion des jurys. La licence et chacune des années sont sous la responsabilité d'un membre de l'équipe, le rôle de chaque responsable est bien précisé.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de L1 sont de l'ordre d'une centaine d'étudiants et d'une soixantaine en L2 et L3. La formation accueille en L2 et L3 des étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS après validation des acquis ; ces flux représentent, selon le dossier, environ 30% de l'effectif de L2 et 40% de celui de la L3. La répartition en fonction du diplôme dans les deux années n'est pas indiquée, pas plus que les chiffres effectifs et la spécialité du diplôme. La répartition des étudiants entre les deux parcours de L3 n'est pas indiquée.

Les taux de réussite présentent une variabilité non expliquée sur la période 2011-2015 : entre 27% et 40% pour la L1, entre 45% et 80% pour la L2 et entre 76% et 95% pour la L3.

Un tutorat optionnel pour la préparation du diplôme de comptabilité et gestion (DCG) est proposé à chacun des quatre premiers semestres mais aucune donnée n'est fournie sur le nombre d'étudiants concernés et reçus.

De même, aux semestres 5 et 6 du parcours *Science politique*, est proposé un cours de préparation aux épreuves des concours de la fonction publique mais le nombre d'étudiants intéressés n'est pas indiqué.

Le dossier indique que 60% des diplômés poursuivent leurs études en master à l'UHA (50%) et à l'UNISTRA (10%) mais il est regrettable de ne pas avoir d'informations sur les masters choisis en particulier en fonction du parcours suivi en L3. Certains étudiants diplômés poursuivent leurs études en licence professionnelle mais aucune autre précision n'est fournie. Les autres étudiants diplômés s'insèrent sur le marché de l'emploi sans qu'il soit possible de vérifier la pertinence du caractère professionnel de la formation en l'absence de données sur les métiers occupés, le dossier n'indique pas la durée moyenne d'attente avant le premier emploi.

Place de la recherche

L'ensemble des enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique sont des chercheurs actifs publiant dans des revues à comité de lecture. Ceci favorise la qualité des enseignements dispensés aux étudiants. La place de la recherche est habituellement limitée dans une licence générale.

Place de la professionnalisation
<p>Les enseignements de préparation à l’insertion professionnelle sont assurés en L2 et L3 : stratégie de recherche d’emploi au semestre 3 (le volume horaire n’est pas indiqué en raison, probablement, du fait que cet enseignement est assuré par les relais Malakoff-Médéric), projet professionnel personnalisé au semestre 4 (huit heures) et découverte de l’environnement professionnel au semestre 5 (18 heures). Les responsables de la licence montrent une réelle préoccupation de l’avenir professionnel des étudiants mais ces dispositifs ne sont pas suffisamment détaillés dans le dossier.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) doit être actualisée. En effet elle mentionne trois parcours correspondant à la structuration antécédente du diplôme.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les étudiants doivent suivre en fin de L2 un stage de huit semaines qui fait l’objet de la rédaction d’un rapport soutenu en L3. La durée du stage montre l’importance accordée à la professionnalisation. Les étudiants bénéficient d’une aide pour la recherche du stage de la part de l’équipe pédagogique mais qui demeure limitée car il n’est pas proposé de liste de stages à pourvoir. Le dossier n’explicite pas si l’étudiant doit réaliser un rapport de stage ou un mémoire professionnel, de même le moment de la soutenance apparaît imprécis. Le coefficient affecté au mémoire ou rapport est faible : un seul coefficient dans une UE associée à trois ECTS. Le dossier ne fournit pas, même en annexe, une liste des types de stage, de leur localisation et des éventuels partenariats récurrents ; la relation entre le stage réalisé par l’étudiant et le parcours choisi en L3 n’est pas indiquée.</p>
Place de l’international
<p>Très peu d’informations sont données sur la place de l’international au sein de la formation. En moyenne cinq étudiants partent à l’étranger en L2 et L3 vers des pays germanophones, non précisés, et le Canada. Des flux inverses sont cités. La liste des universités partenaires n’est pas fournie. La formation propose deux langues obligatoires avec des volumes horaires conséquents (deux fois 48 heures par année).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite
<p>La licence accueille principalement des titulaires des baccalauréats <i>Economique et social</i> (ES) et <i>Sciences et technologies du management et de la gestion</i> (STMG), un tableau présentant l’évolution de l’origine des étudiants par type de baccalauréat aurait été pertinent. Quelques étudiants (cinq en moyenne) se réorientent vers une autre licence à la fin du premier semestre. Des séances de tutorat sont organisées au premier semestre, elles peuvent être étendues au second semestre en fonction des demandes mais le dispositif est trop peu explicité et ne fait pas l’objet d’une évaluation. Des entretiens individuels sont prévus à l’issue du jury du premier semestre mais le dossier ne précise pas si cette disposition est efficace.</p>
Modalités d’enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont assurés en présentiel dans le cadre de CM et de séances de TD, ces dernières représentant environ la moitié du volume horaire. Les effectifs des promotions étant peu élevés, les enseignants peuvent développer les échanges avec les étudiants. Des aménagements sont prévus pour les étudiants en situation de handicap, salariés ou sportifs de haut niveau ; ces derniers bénéficiant d’un contrat pédagogique qui n’est pas explicité. La plateforme <i>Moodle</i> est utilisée à des fins pédagogiques comme moyen de communication mais les innovations liées au numérique demeurent limitées. Cependant une réflexion sur ce sujet est engagée au sein de la composante.</p> <p>Les étudiants bénéficient d’une préparation à la certification informatique et internet (C2i) mais l’information sur le nombre de certifiés n’est pas indiquée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle continu est privilégié, pour la première session, avec deux épreuves au minimum par matière et par semestre. Les modalités des examens sont présentées dans le livret de l’étudiant. Les règles de passage dans l’année supérieure en fonction du nombre d’ECTS obtenus et le principe de la note minimale pour valider une UE n’ont pas fait l’objet d’une évaluation qui permettrait de pouvoir juger de leur pertinence. La composition des jurys mériterait d’être plus clairement définie.</p>

L'initiative des entretiens individuels à la suite de la proclamation des résultats est intéressante mais il aurait été à nouveau judicieux d'en développer les modalités, données factuelles à l'appui, et les effets sur le cursus des étudiants.

Suivi de l'acquisition de compétences

La formation ne met pas en œuvre un suivi des compétences du type portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien définies dans l'annexe descriptive du diplôme. Un suivi est assuré pour les langues en relation avec le service certifications et langues par apprentissage multimédia (CLAM) de l'UHA, à l'aide d'un tableau de bord mais les étudiants doivent être inscrits au CLAM pour en bénéficier, des précisions auraient là encore été souhaitables.

La présentation des enseignements dans l'annexe descriptive est peu lisible.

Suivi des diplômés

Aucune information n'est indiquée dans le tableau récapitulatif de l'insertion, il y est même précisé que l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE) n'effectue pas d'enquête sur les licences alors que le dossier indique le contraire. Cette absence d'information amène à s'interroger sur la pertinence de la formation.

Un réseau d'anciens élèves existe sur la plateforme « *still in contact* » mais son ampleur et son rôle effectif ne sont pas spécifiés, son actualisation est difficile en raison d'un manque de moyens humains pour le dynamiser.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La composition précise du Conseil de perfectionnement n'est pas fournie, ce Conseil se réunit une fois par an pour évaluer la formation mais aucun compte rendu de réunion n'est présenté. De même, les étudiants évaluent la formation à l'aide d'un questionnaire qui n'est pas intégré au dossier. Il est dit dans le dossier que cette évaluation fait l'objet d'une analyse lors d'une réunion des enseignants en début d'année mais aucune information n'est mentionnée sur les éventuels aménagements de la formation en résultant.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La place réservée aux dispositifs d'insertion professionnelle.
- Une politique soutenue de l'enseignement des langues.

Points faibles :

- Absence d'informations sur le devenir des étudiants diplômés.
- Spécialisation trop marquée des parcours de la L3 au détriment de la mention de la licence.
- Faible ouverture internationale : positionnement transfrontalier sous-exploité.

Avis global et recommandations :

Le dossier fourni est particulièrement succinct et ne permet pas une évaluation précise de la formation. De nombreuses informations et précisions auraient été souhaitables afin de justifier les assertions du dossier et d'étayer les dispositifs évoqués.

L'absence d'informations sur les emplois occupés par les diplômés ne permet pas d'évaluer la pertinence de la dimension professionnelle de la licence.

Les deux parcours en L3 apparaissent plutôt juxtaposés et, sans connaissance des effectifs et des taux de réussite ainsi que du devenir des diplômés pour chaque parcours, il est difficile de déterminer un éventuel tronc commun renforcé nécessaire pour assurer la cohérence du diplôme.

La dimension internationale attendue devrait être plus effective notamment sur la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger et de passer des certifications en langue de type certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Le stage obligatoire de huit semaines entre la L2 et la L3 devrait permettre la constitution d'un réseau de partenaires, même informel.

L'introduction d'un enseignement à l'initiation à la recherche en L3 et la participation des étudiants aux conférences organisées par les différents groupes de recherche pourraient être envisagées.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence AES
(Administration Economique et Sociale)

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous n'avons pas d'observations à vous transmettre.

Nous vous prions de recevoir nos très respectueuses salutations.

La Présidente,

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

